

# La démarche qualité mise en place par l'Ordre national des pédicures-podologues

Isabelle PIAU

Correspondante qualité CROPP Midi Pyrénées

17 novembre 2016



ORDRE NATIONAL  
DES PÉDICURES-PODOLOGUES

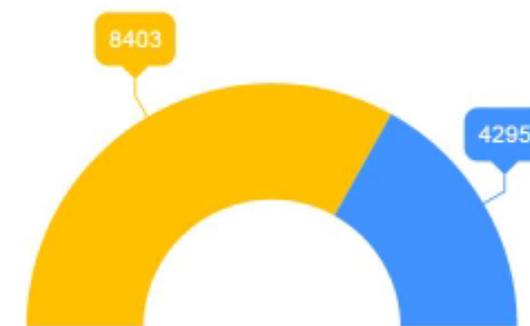
# Préambule

## La profession en chiffres :

Au 31 décembre 2015, la profession compte 12 824 inscrits au Tableau de l'Ordre, dont 12 698 pédicures-podologues en activité, 36 retraités et 90 sociétés.



Evolution du nombre d'inscrits au Tableau de l'Ordre



Femmes (66%) Hommes (34%)

Répartition par sexe



Activité libérale (96%) Activité salariée (1%)

Activité mixte (3%)

Modes d'exercice

# Préambule

## Les initiatives qualité de la profession

- ▶ 2004 : Extension de l'obligation de formation continue aux professions paramédicales
- ▶ 2006 : Création de l'Ordre national des pédicures-podologues
- ▶ 2007 : Mise en place de la formation continue conventionnelle
- ▶ 2008 : Mise en place de l'évaluation des pratiques professionnelles (élaboration de référentiels)
- ▶ 2012 : Réingénierie du diplôme et des enseignements
- ▶ 2012 : Promotion du développement professionnel continu
- ▶ 2013 : L'Ordre est membre du comité de pilotage du Programme national pour la sécurité des patients – PNSP - 2013/2017
- ▶ 2014 : Création du Collège national de pédicurie-podologie



# Philosophie de la démarche qualité

## Permettre aux pédicures-podologues :

- ▶ de s'interroger sur leur installation et leurs pratiques en cabinet de pédicurie-podologie ;
- ▶ d'améliorer la qualité et la sécurité des soins.

**Démarche personnelle et volontaire accompagnée par un correspondant qualité.**



# La démarche qualité

- Mission des CROPP: diffuser les règles de bonne pratique (Code de la santé publique L4322-7 et L 4322-10)
- CDD R4322-33,34,53,77
- Au service de l'individu et de la santé publique
- Ne pas compromettre la sécurité des soins et la qualité
- Soins éclairés et conforme aux données acquises de la science
- CROPP: vérifier à tout moment si les conditions sont remplies



# La démarche qualité en pratique

- ▶ Elaboration et diffusion des fiches de bonne pratique
- ▶ Questionnaire d'autoévaluation: choisir librement de s'impliquer
- ▶ Correspondant qualité: analyse et restitution, mise en place d'un plan d'action d'amélioration, échanges



# La démarche qualité au niveau national

- ▶ Le groupe pilote
- ▶ Elaboration des fiches qualité et groupe de relecture
- ▶ La communication: Repères
- ▶ Les correspondants qualité des 21 régions: nomination, formation, engagement (charte)
- ▶ Nombre de réponses au questionnaire: 1458 participants soit 11,5 %



# Thèmes et fiches qualité

## 5 thèmes majeurs

- ▶ Hygiène au cabinet
- ▶ Infrastructure du cabinet
- ▶ Sécurité au cabinet
- ▶ Parcours du patient
- ▶ Qualité et amélioration continue

**15 fiches de recommandations de bonnes pratiques**

> 2 fiches tous les quatre mois diffusées via Repères et le site [onpp.fr](http://onpp.fr)

*A ce jour,*

**12 fiches diffusées**



# Les fiches



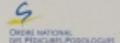
<http://www.onpp.fr/profession/exercice-de-la-profession/démarche-qualité.html>



# Les fiches

04 DÉMARCHE QUALITÉ EN PÉDICURIE-PODOLOGIE RECOMMANDATIONS DE BONNES PRATIQUES 

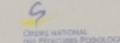
**HYGIÈNE AU CABINET**  
Traitement des dispositifs médicaux (DM)  
Chaîne de stérilisation

03 DÉMARCHE QUALITÉ EN PÉDICURIE-PODOLOGIE RECOMMANDATIONS DE BONNES PRATIQUES 

**HYGIÈNE AU CABINET**  
Entretien des locaux

02 DÉMARCHE QUALITÉ EN PÉDICURIE-PODOLOGIE RECOMMANDATIONS DE BONNES PRATIQUES 

**HYGIÈNE AU CABINET**  
Tenues du pédicure-podologue  
Protection du patient et du professionnel

01 DÉMARCHE QUALITÉ EN PÉDICURIE-PODOLOGIE RECOMMANDATIONS DE BONNES PRATIQUES 

**HYGIÈNE AU CABINET**  
Le lavage des mains

**1** Paume contre paume

**2** Paume sur le dos de la main opposée

**5** Ponces

**6** Poignets

**OBJECTIF**  
» Éviter toute transmission croisée

**QUAND**  
» AVANT chaque soin et avant mise en place des gants  
» PENDANT le soin s'il y a interruption (téléphone, accueil, éternuements...)  
» APRÈS le soin après avoir quitté les gants

**COMMENT**  
» Uniquement avec de l'eau et un savon doux liquide distribué à la pompe (conteneur fermé non rechargeable)



# Les fiches

10 DÉMARCHE QUALITÉ EN PÉDICURIE-PODOLOGIE RECOMMANDATIONS DE BONNES PRATIQUES 

**SÉCURITÉ AU CABINET**

**Accident avec Exposition au Sang (AES) ou aux liquides biologiques**

09 DÉMARCHE QUALITÉ EN PÉDICURIE-PODOLOGIE RECOMMANDATIONS DE BONNES PRATIQUES 

**SÉCURITÉ AU CABINET**

**Dispositifs médicaux : La maintenance**

08 DÉMARCHE QUALITÉ EN PÉDICURIE-PODOLOGIE RECOMMANDATIONS DE BONNES PRATIQUES 

06 DÉMARCHE QUALITÉ EN PÉDICURIE-PODOLOGIE RECOMMANDATIONS DE BONNES PRATIQUES 

**SÉCURITÉ AU CABINET**

**DASRI : Déchets d'activités de soins à risques infectieux**

**DÉFINITION**

- Les déchets d'activités de soins à risques infectieux sont les déchets issus des activités de diagnostic, de suivi et de traitement préventif, curatif ou palliatif, dans les domaines de la médecine humaine et vétérinaire qui présentent un risque infectieux de contamination pour l'homme et un danger pour l'environnement.

**QUI EST CONCERNÉ ?**

- Les articles R.1335-1 et R.1335-2 du code de la santé publique précisent que « toute personne qui produit des déchets d'activités de soins à risque infectieux et assimilés est tenue de les éliminer. En conséquence, le pédicure-podologue, de fait producteur de DASRI, est responsable de l'élimination des déchets produits quelle que soit la quantité, en respectant les dispositions relatives à l'entreposage, au transport, à l'incinération et à la traçabilité des déchets.

**Les différents types de DASRI et les différents types de conteneurs**

- Il s'agit de tous les déchets d'activité de soins potentiellement souillés par du sang ou un liquide biologique, ou pour lesquels il existe une probabilité,...
- LES DÉCHETS MOUS :**
  - Matériels de soins contaminés (compresses, coton, tout objet en contact avec un sang ou un autre liquide biologique...)



# Les fiches

11 DÉMARCHÉ QUALITÉ EN PÉDICURIE-PODOLOGIE RECOMMANDATIONS DE BONNES PRATIQUES

INFRASURTURE DU CABINET

## Espace de travail dans l'activité de pédicurie-podologie : le soin

07 DÉMARCHÉ QUALITÉ EN PÉDICURIE-PODOLOGIE RECOMMANDATIONS DE BONNES PRATIQUES

INFRASURTURE DU CABINET

## L'espace de l'examen clinique

05 DÉMARCHÉ QUALITÉ EN PÉDICURIE-PODOLOGIE RECOMMANDATIONS DE BONNES PRATIQUES

INFRASURTURE DU CABINET

## Disposition des locaux et ergonomie : Laboratoire/Atelier

**L'aménagement de l'espace**

**LES ESPACES DE STOCKAGE**

- > Des zones de rangements pour les matériaux, des équipements en quantité suffisante et faciles d'accès (placards, tiroirs accessibles qui se ferment facilement, tableaux d'outils).
- > Les matériaux sont rangés par fonction : recouvrement, bases, maintien, amorti...

**LES PLANS DE TRAVAIL**

- > Les plans de travail doivent permettre de travailler debout (grandes découpes), assis-debout (assemblage, petites découpes, touret) et assis (précision, finition).
- > Il est recommandé à minima d'avoir une assise réglable en hauteur et inclinable. Concernant le plan de travail, il sera réglable en hauteur.
- > Un point d'eau permettant nettoyage et lavage des mains doit être présent.

**LES ÉQUIPEMENTS DE TRAVAIL :**

- > L'espace laboratoire/atelier sécurisé peut concevoir la réception de patients, ce local contenant des équipements énergisés et polluants,

3,00 m

ÉVIER

PLAN DE TRAVAIL DÉCOUPE/MACHINES AVEC ASPIRATION

1

PLAN DE TRAVAIL FINITION ET MATÉRIEL THERMOFOUDAGE

2

RANGEMENT MATÉRIEAUX

3,00 m

1 SIÈGE ASSIS-DEBOUT 2 SIÈGE PATIENT ESSAYAGE

**Prévention des risques professionnels**

**LES AMBIANCES PHYSIQUES DE TRAVAIL**

- > **Éclairage :** L'éclairage général de la pièce devrait être de 500 lux et aux différents postes d'exécution des tâches de précision de 750 lux jusqu'à 1000 lux si nécessaire. Référence : Norme NF EN 12464-1 - Éclairage des lieux de travail - partie 1 : Lieux de travail intérieur
- > **Bruit :** Lorsqu'il dépasse 75 dB, il impose une



# Le questionnaire qualité

- ▶ 10 à 15 mn pour y répondre
- ▶ 8 thèmes d'évaluation :
  - ▶ Les locaux
  - ▶ Les contrats prestataires
  - ▶ L'espace de soins /consultation
  - ▶ Les dossiers médicaux
  - ▶ La pré-désinfection et la stérilisation
  - ▶ L'affichage
  - ▶ Le praticien
  - ▶ La sécurité



# La démarche qualité en Midi-Pyrénées

- ▶ Nombre de réponses au questionnaire:  
83 participants soit 11 %
- ▶ Traitement des réponses
- ▶ Echanges: mail , téléphone



# Le rôle du correspondant régional

- ▶ Elu ordinal nommé par son CROPP, formé, démarche unitaire nationale
- ▶ Référent, facilitateur, ni expert, ni «je sais tout»
- ▶ Pas de jugement des pratiques du professionnel à travers le questionnaire mais aide dans l'amélioration possible de certains points
- ▶ Ecoute, communiquant, respect des échanges confidentiels



# Le rôle du correspondant régional

Faire le choix d'être aidé et guidé si besoin par un pair plutôt que subir un contrôle du cabinet par des inspecteurs ou agents de la santé publique, DGCCRF, IGAS, CNIL, etc...



# Conclusion

Initier la démarche et la culture qualité

Certification des cabinets  
des pédicures-podologues



# Qualité et Sécurité dans Repères:

- # 5 Qualité en pratique quotidienne : un engagement déontologique
- # 10 EPP : évaluer sa pratique, une démarche professionnelle
- # 11 Le cabinet du pédicure- podologue en 2015
- # 13 Les cabinets secondaires : la qualité des soins et la sécurité des patients comme seuls critères absolus
- # 17 1er livret de Recommandations « Le plateau technique »
- # 21 Sécurité des soins
- # 23 L'accessibilité des locaux au 1er janvier 2015 : réussir sa mise en conformité
- # 24 Le développement professionnel continu : un nouvel atout pour la profession
- #28 Qualité et sécurité des cabinets et des soins: un objectif prioritaire
- #31 Sécuriser l'exercice par la qualité des soins pour les patients et les professionnels : une mission de l'Ordre
- #32 Démarche Qualité et sécurité
- #33 Le questionnaire d'autoévaluation: une nouvelle étape pour progresser dans la démarche qualité
- #34 Questionnaire qualité Pédicures-Podologues et Correspondants Qualité

cqualite.midipyrenees@gmail.com

